



SE-Unsa 43
Maison des Syndicats
4 rue de la Passerelle
43000 LE PUY EN VELAY
04-71-09-28-43
43@se-unsa.org

À Madame l'IA-DASEN,
Au Puy en Velay, le 28 mai 2020

Madame l'IA-DASEN,

Nous avons décidé de ne pas siéger ce jour au CTSD relatif à la reprise de l'activité dans les écoles, ni à la CAPD, convoqués ce jour.

Nous avons demandé en intersyndicale la tenue de ces instances en présentiel, ce que vous avez refusé, réduisant une fois de plus les délégations aux titulaires et à un seul suppléant. Dans le même temps, les enseignants se réunissent en équipe dans leur établissement à plus de 10 personnes, travaillent avec des groupes allant jusqu'à 15 élèves, sans que cela ne pose le moindre problème.

Par cette décision forte de boycott du CTSD et de la CAPD, nous nous positionnons aux côtés de tous les acteurs de terrain qui ont œuvré et continuent à œuvrer pour mener à bien ce retour à l'école depuis bientôt trois semaines, et au collège depuis dix jours. Nous sommes mandatés pour porter leur parole et leur ressenti face à un manque d'anticipation flagrant de la part de l'administration. A tous les niveaux de notre hiérarchie, au ministère comme localement, la communication sur la gestion de la situation se fait tardivement, sans vraie consultation ni concertation, instaurant une pression difficile à soutenir pour nos collègues, détériorant l'image de la Fonction Publique en général et de l'école en particulier auprès de ses usagers. Les annonces ministérielles se font par voie de presse ; les directives locales ont pu être lacunaires et même contradictoires.

La fermeture des établissements scolaires s'est faite précipitamment le 11 mars. Les personnels ont dû improviser face à la situation sans cadrage institutionnel clair, utilisant leur propre matériel. Plus que sollicités depuis cette date, ils demandent maintenant de pouvoir travailler avec des consignes précises et des moyens adéquats, pour l'après 2 juin, voire même pour la rentrée de septembre 2021.

Il nous semble donc très inadapté de nous convoquer en CTSD sur le sujet de la reprise de l'activité dans les écoles, presque trois semaines après celle-ci, et sans aucun point à l'ordre du jour sur le second degré. De plus, les annonces prévues ce soir par le Premier Ministre sont susceptibles de modifier l'organisation établie à compter du 2 juin prochain.

Il est grand temps de réhabiliter le dialogue social, où nous, représentants du personnel, puissions faire entendre la parole et l'expérience de nos collègues dans l'intérêt de tous, des agents comme des élèves et de leurs familles. Pour cela, nous demandons la tenue d'instances qui soient de réels lieux de travail et d'avancées, et non des chambres d'enregistrement de décisions unilatérales.

Nous vous prions de croire, Madame l'IA-DASEN, en l'expression de notre profond respect et à notre attachement au service public d'éducation.

Magali LAURENT
Secrétaire départementale du SE-Unsa 43